

ÉTUDES SUPÉRIEURES DE L'UNIVERSITÉ.

Le droit.

La médecine.

Les belles-lettres.

Les sciences naturelles, historiques, philosophiques, mathématiques.

LES DÉPENSES A FAIRE AURAIENT POUR OBJET :

1° La construction et l'entretien d'un Edifice convenable.

2° L'ameublement, les livres, les collections.

3° L'entretien des Professeurs.

4° La fondation d'un certain nombre de bourses à mettre au concours pour exciter l'émulation.

5 Les prix et récompenses.